

Regle de representativite syndicale europeenne

Par **E**, le **18/06/2024** à **14:13**

Pourquoi les regles de representativite syndicale de concordance qui sont des regles tres simples d'integration d'un modele syndicale a mettre en oeuvre ne figure pas dans un code du travail pour les travailleurs europeens ? Est-ce suffisant pour lutter contre la tres grande pauperisation du salariat en Europe ? Quant est-il du statut de non-salariat europeen ?

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **08:22**

Que fait l'UE pour l'emploi ? Des réponses ici :

[https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190506STO44344/comment-l-ue-ameliore-les-droits-et-les-conditions-de-travail-des-travailleurs#:~:text=La%20l%C3%A9gislation%20europ%C3%A9enne%20dans%20le,travail%20post%](https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190506STO44344/comment-l-ue-ameliore-les-droits-et-les-conditions-de-travail-des-travailleurs#:~:text=La%20l%C3%A9gislation%20europ%C3%A9enne%20dans%20le,travail%20post%20)

<https://www.touteurope.eu/economie-et-social/la-politique-europeenne-de-l-emploi-et-de-la-protection-sociale/>

Directive sur les salaires minimums (2022)

Le but de ce texte est de favoriser une convergence à la hausse des salaires minimums en Europe. Il n'impose pas la mise en place d'un "smic" dans les cinq pays qui n'en disposent pas au niveau national (Danemark, Finlande, Suède, Autriche et Italie), où il est défini par branches. Ce qui serait contraire aux traités européens. La directive invite notamment les Etats membres à favoriser les négociations collectives, qui impliquent une importante mobilisation des partenaires sociaux, dans la définition des salaires minimaux. Car celles-ci favorisent des salaires minimums plus élevés. Le texte prévoit aussi un suivi des mesures mises en place par les Etats membres.

Par **E**, le **19/06/2024** à **12:51**

Bonjour Lorella,

Merci pour toutes ces informations.

Il est vrai qu'en même temps cette législation européenne du travail est récente et pas encore enseignée à l'université à ma connaissance. Donc, si j'ai bien compris, il ne reste plus qu'à la faire ratifier par les parlements nationaux ou à la faire interpréter par la jurisprudence du Conseil constitutionnel en vertu du respect des principes républicains de travail décent ou de dignité au travail ou par les juges de la Cour européenne de justice pour lui donner une force contraignante en vertu du principe de primauté du droit européen sur le droit national pour qu'elle s'impose même si cela reste difficile en France. Les syndicats nationaux pourront-ils alors imposer des modalités d'applications plus strictes de cette législation européenne en droit du travail destabilisant le marché intérieur ou perdura-t-on sur des normes sociales européennes d'exigences minimales ? Et pourquoi on n'entend pas parler par les médias d'information ?

Tres respectueusement a vous

Par **Lorella**, le **19/06/2024** à **13:24**

Je n'ai pas regardé en détail, mais plusieurs directives européennes ont été transposées en droit interne en France.

Voici comment cela se passe concrètement :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20356-comment-les-directives-europeennes-sont-elles-transposees-en-droit-natio>

Par **E**, le **19/06/2024** à **13:53**

Merci Lorella